



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LOIS RELATIVES A LA PROTECTION DE L'ENFANT

Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance

Elle consacre le rôle central du département comme chef de file, en reconnaissant la primauté des mesures administratives sur les mesures judiciaires d'assistance éducative. Elle a été fondatrice pour organiser le dispositif de repérage et de traitement des situations de danger par la création des cellules départementales de recueil des informations préoccupantes (CRIP). Elle a également renforcé le rôle de la prévention en protection de l'enfance et la coordination des acteurs par des observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE) et le projet pour l'enfant (PPE).

[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0063 du 15/03/2016 \(legifrance.gouv.fr\)](http://legifrance.gouv.fr)

Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant

Elle renforce l'approche de la protection de l'enfance par les besoins fondamentaux de l'enfant. Le législateur a souhaité garantir une prise en charge des mineurs globale et coordonnée, par un bilan de santé et la désignation d'un médecin référent. Elle consolide l'anticipation de la sortie de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et l'accompagnement des jeunes majeurs.

[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0063 du 15/03/2016 \(legifrance.gouv.fr\)](http://legifrance.gouv.fr)

Loi du 07 février 2022 relative à la protection des enfants

Elle entend améliorer la situation des enfants protégés par l'aide sociale à l'enfance, moderniser le métier des assistants familiaux et la gouvernance nationale de la protection de l'enfance, assurer une meilleure protection contre les violences par le contrôle systématique des antécédents judiciaires de tous les professionnels et bénévoles intervenant auprès des enfants dans des établissements pour mineurs. Ces contrôles interviendront avant la prise de fonction, mais aussi au cours de leur exercice.

[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0032 du 08/02/2022 \(legifrance.gouv.fr\)](http://legifrance.gouv.fr)